



INFOSYGADE



BULLETIN DU PROGRAMME DU SYSTÈME DE GESTION ET D'ANALYSE DE LA DETTE

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

N°15, 1^{er} semestre 2003

> Éditorial

Une large place est faite depuis quelques années au renforcement des capacités en matière de gestion de la dette, comme en témoignent diverses résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et le Consensus de Monterrey. Cependant, le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion de la dette souveraine peut prendre plusieurs années et la situation varie beaucoup d'un pays à l'autre. Alors, quelle est la meilleure manière de traduire concrètement ce renforcement des capacités ? Pourquoi ne pas envisager une pyramide de la gestion de la dette (voir article) – où la maîtrise de chaque couche entraîne une meilleure appréhension de la réalité globale de la gestion de la dette et des besoins à satisfaire pour aider les pays à rendre leur dette viable ? Quel rôle le SYGADE pourrait-il jouer dans tout cela ? Justement, il élabore actuellement un programme de formation complet à la gestion de la dette, qui devrait être intégré dans les phases respectives de chaque projet de pays, en suivant le principe de la pyramide. Compte tenu des meilleures normes et pratiques dans le domaine de la gestion de la dette, le premier module de ce programme porte sur la validation des données et sera mis à disposition des utilisateurs du SYGADE dans le courant de l'année. En outre, en mai, après une cérémonie de signature à la Banque mondiale à Washington, le programme SYGADE est devenu officiellement copropriétaire du Modèle de viabilité de la dette de la Banque mondiale (DSM+). Le logiciel est l'un des rares outils disponibles aujourd'hui permettant de faciliter l'élaboration de stratégies sur la dette et la réalisation d'analyses de viabilité de la dette. Nous vous invitons à lire la documentation sur ce nouvel accord, le principe de la pyramide, la formation et les autres activités menées par le SYGADE dans le domaine du renforcement des capacités.

En définitive, le renforcement des capacités devrait se traduire par des politiques d'emprunt plus efficaces. Dans cette perspective, M. Deredza de l'Institut de gestion macro-économique et financière de l'Afrique australe et orientale (MEFMI) examine comment on pourrait élaborer un cadre normatif en déterminant soigneusement ex ante les conditions, la nature et la taille des prêts individuels entrant dans la composition d'un portefeuille de prêts extérieurs souverains. Ce cadre pourrait ensuite servir de point de départ pour élaborer des stratégies préventives afin d'éviter un gonflement rapide et/ou non viable de la dette et des situations de défaut de paiement.

Le présent bulletin vous donnera également des informations sur la dernière version de SYGADE, la 5.2.0.50, que les utilisateurs sont encouragés à adopter pour profiter des corrections de bogues et des améliorations qu'elle contient et pour faciliter la maintenance du système et du service d'appui. L'installation de SYGADE 5.2.0.50

facilitera aussi grandement le passage à la version 5.3 qui sortira à la fin de l'année.

Enfin, nous souhaitons saisir cette occasion pour appeler votre attention sur la quatrième Conférence interrégionale sur la gestion de la dette et la réunion du Groupe consultatif du SYGADE qui auront lieu à Genève en novembre 2003.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

SOMMAIRE :

>	TEMPS FORTS DU SYGADE	2
	VERSION 5.2.0.50 DE SYGADE	2
	LA PYRAMIDE DU SYGADE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA DETTE ..	2
	LA FORMATION ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU SYGADE	3
	ATELIER DE FORMATION DES FORMATEURS	3
	RÉCONCILIATION DES DONNÉES - RAPPORT COMPARATIF SUR L'ENCOURS DE LA DETTE	4
	ATELIER D'INTOSAI SUR L'AUDIT DES BUREAUX DE LA DETTE	4
>	RUBRIQUE PAYS	5
	SYSTÈME INTÉGRÉ EN BOLIVIE	5
	NOUVEAU PROJET AU VIET NAM	5
	L'ACTUALITÉ DES PROJETS	6
	NOUVELLES DE DSM+	6
>	RUBRIQUE TECHNIQUE	7
	PRÉVENIR ET RÉSOUDRE LES PROBLÈMES D'ESPACE	7
	QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES SUR LE SYGADE	9
>	RUBRIQUE ÉCONOMIQUE	9
	PROBLÈMES CONCEPTUELS LIÉS À LA FORMULATION D'UNE POLITIQUE D'EMPRUNTS EXTÉRIEURS	9
>	ACTIVITÉS DU SYGADE	11
	ACTIVITÉS PASSÉES	11
	ACTIVITÉS FUTURES	11
>	NOUVELLES DE L'ÉQUIPE DU SYGADE	12

>> TEMPS FORTS DU SYGADE

> Version 5.2.0.50 de SYGADE

Qu'est-ce que SYGADE 5.2.0.50?

SYGADE 5.2.0.50 est la dernière version mise à jour du logiciel SYGADE qui intègre un bon nombre de corrections de bogues et d'améliorations comme le module de conversion de l'euro (qui est déjà sorti), de nouveaux totaux pour les prêts et les dons, de nouveaux programmes compatibles avec Windows 2000 et XP et des solutions aux problèmes du module du système de notification de la dette.

Les utilisateurs de SYGADE sont encouragés à adopter cette version qui est sortie en mars 2003 pour profiter de ces corrections de bogues et améliorations, faciliter la maintenance du système et du service d'appui et se préparer à passer à la version 5.3 de SYGADE dont la sortie est prévue pour la fin de l'année.

Quelle est la configuration requise pour utiliser SYGADE 5.2.0.50?

La version 5.2.0.50 peut être utilisée avec les logiciels de bases de données d'Oracle 7.3.4, 8.0.5, 8.1.5i, 8.1.6i, 8.1.7i et 9i.

Elle fonctionne sur des plates-formes client utilisant Windows 95/98/NT, 2000 et XP. Toutefois, l'installation sur Windows XP n'est pas recommandée car Oracle ne certifie pas encore Windows XP sur ses versions de bases de données 7.3.4 à 8.1.7i, ni sur Oracle 9i client server.

Pour Windows 95/98/NT, Oracle Developer Tools 1.6 est utilisé pour gérer des formulaires et des rapports. Pour Windows 2000/XP, les outils compatibles nécessaires sont ceux d'Oracle Developer Tools 1.6.1 plus patch 15. L'ancien Browser 2.0 de Discoverer Tools sera encore utilisé pour toutes les plates-formes client.

Comment installer la version 5.2.0.50?

La version SYGADE 5.2.0.50 est disponible sur CD-Rom. Pour les postes de travail utilisant Windows 2000, un CD-Rom contenant Developer Tools 1.6.1 et Patch 15 est également fourni.

Pour les postes de travail utilisant Windows 95/98/NT, il n'est pas nécessaire d'installer de nouveaux outils Oracle puisque Developer Tools 1.6 s'applique toujours.

La version 5.2.0.50 peut être installée par l'administrateur local de la base de données, étant donné qu'il n'a besoin d'aucune formation technique ou opérationnelle nouvelle particulière. Des instructions sont fournies par le service d'appui du SYGADE.

Comment obtenir la version 5.2.0.50 ?

On peut obtenir le logiciel de diverses manières :

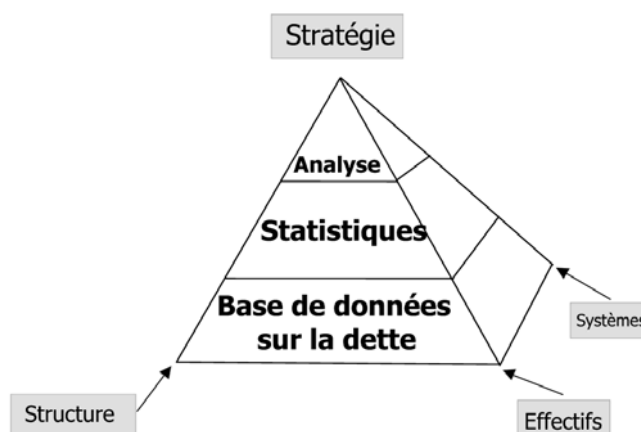
- Par Internet - en téléchargeant le logiciel SYGADE 5.2.0.50 et les instructions d'installation à partir du serveur UNCTAD FTP;
- Par courrier - deux CD (SYGADE 5.2.0.50 and Developer Tools 1.6.1); et
- Par courrier électronique.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le service d'appui du SYGADE à l'adresse électronique dmfas@unctad.org, ou téléphoner au + 41 22 907 5924

> La pyramide du SYGADE et le renforcement des capacités en matière de gestion de la dette

Pour bien visualiser le renforcement des capacités en matière de gestion de la dette, le programme SYGADE propose le concept d'une pyramide de gestion de la dette - où la maîtrise de chaque couche conduit à une meilleure compréhension de la réalité globale de la de gestion de la dette et des besoins à satisfaire pour aider les pays à avoir une dette viable.

Cette pyramide comporte trois couches qui sont les pièces maîtresses de l'élaboration des stratégies et des politiques. Pour mettre au point une *stratégie* de la dette représentée au sommet de la pyramide, il faut d'abord établir une base de données, produire des statistiques appropriées et, enfin, entreprendre l'analyse correspondante.



Les pierres angulaires, qui sont visibles à la base, sont la *structure*, les *effectifs* et les *systèmes*. C'est sur elles que repose la capacité de gestion de la dette et c'est en les optimisant que la pyramide acquerra sa force et sa stabilité. Une quatrième pierre angulaire, mais qui est cachée, est *l'appui* fourni par le programme SYGADE.

Bien sûr, le renforcement de la capacité de gestion de la dette souveraine peut prendre plusieurs années et la situation peut beaucoup varier d'un pays à l'autre. Elle dépend du type de financement dont peut disposer le gouvernement, du régime des changes, de la qualité des politiques macro-économiques et réglementaires, de la capacité institutionnelle globale, de la solvabilité du pays et de ses objectifs en matière de gestion de la dette publique. C'est pour cette raison qu'il ne peut y avoir d'ensemble de pratiques obligatoires ni de normes ou codes contraignants.

Le rôle du programme SYGADE a toujours été d'offrir un système standard aux bureaux de la dette. La mise en oeuvre du système dans un pays est toutefois spécifique à chaque projet national et s'inscrit dans le cadre d'action plus général du programme. Il est important de souligner que la pyramide peut être construite de différentes façons. Toutefois, les pierres angulaires et les pièces maîtresses qui ont été mentionnées sont indispensables pour en assurer la solidité.

> La formation et le renforcement des capacités du SYGADE

À mesure que le nombre des projets du SYGADE s'accroît, il est de plus en plus manifeste qu'une méthodologie cohérente pour offrir une formation aux institutions et pays utilisant le logiciel SYGADE est nécessaire. Cela ne signifie pas que toutes les institutions doivent recevoir la même formation, l'objectif étant plutôt de faire en sorte que lorsqu'un sujet précis est abordé, il l'est de la même façon dans tous les pays et conformément aux meilleures pratiques et normes convenues dans le domaine de la gestion de la dette publique. En début d'année, le programme SYGADE a donc décidé d'entreprendre un exercice visant à définir et à élaborer

un programme de formation complet qui tienne compte de cet objectif. Bien que ce programme soit essentiellement destiné aux consultants du SYGADE, les bénéficiaires finals seront bien sûr les fonctionnaires du gouvernement et les autres responsables de la gestion des portefeuilles d'emprunts de leur pays.

Pour mettre au point ce programme, le SYGADE a demandé l'aide du programme TrainforTrade de la CNUCED.

La méthodologie utilisée dans le cadre de TrainforTrade est très intéressante car elle vise à produire un matériel normalisé qui garantit une qualité constante des livraisons dans tout le réseau de formation. Les cours donnés dépendent du matériel et non des instructeurs ou des consultants. En fonction des besoins de chaque bureau de la dette, le module de formation peut être adapté aux conditions locales.

Au cours de la première étape de la conception du programme de formation à la gestion de la dette, on a recensé les fonctions suivantes, communes à tous les administrateurs de la dette :

- Fonction 1 - Contracter des obligations d'emprunt
- Fonction 2 - Administrer des opérations relatives à la dette publique (procédures)
- Fonction 3 - Enregistrer les titres de créance et opérations relatives à la dette (comptabilité et utilisation de SYGADE)
- Fonction 4 - Produire des rapports
- Fonction 5 - Analyser les données agrégées

Chaque fonction a ensuite été décomposée en tâches qui serviront individuellement de point de départ à l'élaboration du matériel de formation. Le découpage de chaque tâche tient également compte des compétences,

connaissances et attitudes que doit avoir un administrateur de la dette pour accomplir correctement le travail.

Gardant à l'esprit la notion de pyramide (voir article ci-dessus), selon laquelle une base de données de qualité est indispensable à des statistiques et analyses fiables, le programme SYGADE a décidé que le besoin le plus urgent en matière de formation concernait la validation des données sur la dette, pour remédier aux problèmes de discordances dans les données que connaissent de nombreux pays utilisateurs.



Participants aux ateliers sur la validation des données et la formation des formateurs, 4-15 novembre 2002, Genève, Suisse

La validation des données sur la dette a donc été au centre du premier module de formation. Une liste de contrôle générique pour la validation des informations contenues dans les bases de données a été élaborée,

de même que les critères de performance correspondants. La liste de contrôle a par la suite été validée par un groupe composé de 25 consultants du SYGADE, de représentants de gouvernements utilisant SYGADE, ainsi que de membres du personnel du programme TrainforTrade et de l'équipe centrale du SYGADE au cours d'un atelier qui a eu lieu à Genève du 4 au 8 novembre 2002. Les participants ont défini la teneur du cours sur la validation des données qui sera définitivement mis au point dans le courant de l'année, avant d'être appliqué à tout le réseau du SYGADE.

En plus de la liste de contrôle, des manuels à l'intention des participants et des formateurs sur la validation des données ont aussi été rédigés et sont maintenant finalisés pour être testés.

> Atelier de formation des formateurs

À la suite de l'atelier sur la validation des données, les mêmes participants ont été invités à un deuxième atelier, du 11 au 15 novembre, consacré à la pédagogie et organisé par la section de la formation et du perfectionnement du personnel des Nations Unies. Travaillant avec des "coaches", les anciens et les nouveaux formateurs du SYGADE ont pu évaluer leurs compétences et techniques, échanger leurs réactions et prendre connaissance de toute une gamme de méthodes de formation complémentaires et nouvelles. L'atelier a étudié comment identifier les besoins réels de formation, évaluer le degré de compréhension des participants, améliorer les compétences en matière de présentation et de facilitation de groupe ainsi que la manière dont les adultes apprennent et communiquent (dynamique de groupe).

>> TEMPS FORTS DU SYGADE

> Réconciliation des données - rapport comparatif sur l'encours de la dette

Réconcilier les informations produites par SYGADE et de celles qui émanent des créanciers est une façon de tester la qualité des données contenues dans le système.

Souvent appliquée en comptabilité privée, la réconciliation a pour objectif de confirmer que les soldes comptables de l'entreprise concordent avec ceux des banques, des clients et des fournisseurs, d'expliquer les éventuelles différences et d'apporter les corrections nécessaires en cas de discordance. Dans le secteur public, l'objectif est exactement le même.

Pour ce faire, un rapport comparatif doit être établi au moins une fois par an à la fin de l'exercice budgétaire. Le bureau national de la dette doit donc demander à chacun de ses créanciers un état faisant apparaître l'encours prêt par prêt à la fin de l'exercice budgétaire, ainsi que les règlements effectués au titre du principal et des intérêts au cours de l'exercice budgétaire et les arriérés d'intérêt et de principal accumulés à la fin de l'exercice.

Pour établir un rapport comparatif à des fins de réconciliation avec SYGADE:

1. Pour chaque créancier, créer un rapport défini par l'utilisateur en utilisant le format 1. En utilisant le champ *Réf. créancier* afin de faciliter la réconciliation de cette information avec celle fournie par chaque créancier, tous les rapports devraient produire un total de la dette appelé *Encours avec tous les arriérés*.
2. Récupérer ce fichier avec Excel en utilisant l'interface fournie par SYGADE à cette fin.
3. Dans Excel, créer une nouvelle colonne appelée, par exemple, *Encours indiqué par le créancier*.
4. À côté de la nouvelle colonne, créer une deuxième colonne appelée *Différence*. Cette colonne correspondra à *l'encours indiqué par le créancier moins l'encours avec tous les arriérés*.

Cela donnera lieu à un rapport se présentant comme suit :

Figure 1 Rapport comparatif

Rapport de contrôle sur l'encours des prêts BAD au 31 décembre 2001							
No. Prêt	Tr.	Devise	Référence créancier		Encours avec tous les arriérés Total au 31/12/01	Encours tel qu'indiqué par le créancier	Différence
TEST_2001	1	USD	TEST_2001	USD	560,333.33	560,333.33	0.00
Y2K_JM4	1	USD	TEST	USD	-769,230.80	125,000.00	894,230.80
20002000	1	AFU	-003	AFU	-45,553.26	25,000.00	70,553.26
20004000	1	AFU	CS UG AGR 74004	AFU	117,616.33	117,617.00	0.67
20007000	1	AFU	CS UG AGR 74006	AFU	93,000.00	93,000.00	0.00

Cette méthode permet à l'utilisateur de ne travailler qu'avec les prêts pour lesquelles une différence apparaît entre les montants enregistrés dans SYGADE et ceux indiqués par le créancier. Dans l'exemple précité, on constate des erreurs qui sont dues aux prêts faisant apparaître un encours négatif, découlant probablement de tirages réels qui n'ont pas été saisis dans le système.

Il peut arriver que l'encours indiqué par le débiteur soit juste, mais malgré tout différent de celui signalé par le

créancier. Cela peut se produire si un paiement est effectué par le débiteur tout à la fin d'un exercice budgétaire, et donc qu'au moment d'établir l'état, le paiement n'a pas encore été reçu ou enregistré par le créancier. Du point de vue du débiteur, l'encours est juste et la différence est normale. Néanmoins, il faudrait dans ces cas joindre une note expliquant la différence.

Une méthode d'audit normal consisterait à commencer par transmettre l'information à toutes les parties concernées pour observations, puis à établir un rapport de contrôle en tenant compte de l'information obtenue en retour. L'administrateur de la dette communiquerait à chaque créancier l'état de chaque prêt tel qu'enregistré par le bureau de la dette et lui demanderait de vérifier l'information. Certains créanciers procéderaient également de cette façon parce que leurs commissaires aux comptes leur demandent de vérifier l'information auprès du débiteur.

> Atelier d'INTOSAI sur l'audit des bureaux de la dette

En début d'année, le programme SYGADE a participé à la phase préparatoire finale d'un séminaire/atelier intitulé : " L'audit des bureaux de gestion de la dette – formation des formateurs ", sous l'égide de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) à Mexico en mai. L'objectif de l'atelier était de former des vérificateurs des comptes provenant de bureaux de la dette d'Amérique latine au contrôle et à la gestion de la dette, lesquels seraient à leur tour en mesure d'en former d'autres.

La réunion préparatoire, qui a eu lieu du 24 au 28 février, a été accueillie par le bureau du vérificateur général des comptes du Panama et a suivi une séance de réflexion tenue à Ottawa en novembre 2002. Son principal objectif était de convenir d'un programme détaillé pour l'atelier de cinq semaines qui se tiendrait en mai, ainsi que du profil des participants à l'atelier choisis parmi les douze pays membres de l'INTOSAI.

À cette réunion, il a été décidé que l'atelier comporterait

trois parties : la première porterait sur les techniques d'apprentissage pour adultes, la deuxième consisterait en un cours intensif sur la gestion de la dette et la troisième serait consacrée à l'élaboration du matériel de formation.

Les participants comprenaient neuf spécialistes provenant des bureaux du vérificateur général du Mexique, du Panama, de l'Uruguay, des Etats-Unis et du Venezuela, de la Banque mondiale et de la CNUCED ainsi qu'un

modérateur/rapporteur de l'Initiative pour le développement de l'INTOSAI (IDI). Des thèmes se rapportant à la gestion de la dette ont été proposés et expliqués par la Banque mondiale et la CNUCED, tandis que les vérificateurs et les spécialistes de l'apprentissage pour adultes ont analysé leur pertinence pour l'atelier. Des représentants du bureau

de la dette du Panama ont aussi apporté des contributions importantes.

Le matériel définitif du cours sera adapté, traduit et transmis aux bureaux nationaux de vérification des comptes dans tout le réseau mondial de l'INTOSAI.

RUBRIQUE PAYS < <

> Système intégré en Bolivie¹

La Bolivie a mené à bien plusieurs projets consécutifs visant à informatiser la gestion des finances publiques. Les différentes institutions participant au processus de gestion de la dette interviennent à des stades précis tels que la négociation, l'autorisation, l'enregistrement, le paiement et la production de statistiques sur la dette et ont les rôles/fonctions suivants :

- le Ministère des finances, la Direction générale de la dette publique et le Vice-Ministre de l'investissement public et du financement extérieur sont chargés de contracter les nouveaux emprunts.
- la Banque centrale de la Bolivie s'occupe de l'enregistrement de la dette extérieure publique (et privée), de la réception des tirages et des paiements. En outre, elle participe aux renégociations de la dette en collaboration avec le Ministère des finances. C'est également elle qui produit les statistiques sur la dette. La Banque utilise le logiciel SYGADE pour l'enregistrement de la dette publique depuis 1995 et dispose d'une base de données complète sur la dette extérieure publique. En 1999, l'institution a lancé un projet visant à obtenir les données requises pour l'enregistrement de la dette extérieure privée, en établissant des contacts directs et en utilisant des formulaires à remplir par les organisations privées endettées. On estime que près de 90 % de la dette extérieure privée sont couverts par cette base de données. Cela représente 45 % du total de la dette nationale.
- le Comité de la dette extérieure (CODEX) se compose de représentants du Ministère des finances et de la Banque centrale. Créée en 1996, cette institution est chargée de coordonner et de définir les politiques du pays en matière d'endettement extérieur et de renégociation de la dette.

Depuis 1991, le Ministère des finances a exécuté différents projets visant à mettre en place un système d'administration financière intégré. En 1999, il a lancé le système intégré de gestion et de modernisation administrative (SIGMA) qui gère l'intégration des systèmes du Trésor, du budget et des comptes publics.

En 2000, le Ministère et la CNUCED ont signé un accord de projet pour l'introduction de SYGADE dans le Ministère. Le projet visait aussi à encourager l'instauration d'un lien entre SYGADE et SIGMA, ainsi que l'adaptation de ce dernier pour lui permettre de gérer également la dette publique intérieure. Ce projet s'est terminé en 2002 avec



M. Ochoa, M. Espinoza et M. Cosío Pascal à la réunion du Groupe consultatif à Genève en septembre 2002

l'introduction dans SYGADE d'un nouveau module de gestion des bons.

Globalement, la Bolivie est à un stade avancé du processus d'automatisation et les résultats suivants ont déjà été obtenus :

- Des informations fiables et actualisées sur la dette extérieure publique dans SYGADE, les données remontant au 31 décembre 1995 ;
- Une base de données SYGADE qui permet des résultats optimaux au cours des différentes renégociations de la dette dans le contexte de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTÉ) et du Club de Paris ;
- Une base de données au Ministère des finances qui permet l'établissement du lien avec SIGMA ;
- L'enregistrement de la dette extérieure privée dans SYGADE ;
- La production mensuelle d'informations fiables sur la dette extérieure totale ;
- Grâce au projet SIGMA, l'intégration des sous-systèmes du budget, du Trésor et des comptes a été appliquée au niveau du gouvernement national et dans les vingt-cinq autres organisations du secteur public depuis 2001.

Ces résultats ont en outre permis la planification des activités futures suivantes :

- L'élaboration de stratégies utilisant DSM+ ;
- La finalisation de l'intégration totale entre SYGADE et SIGMA ;
- L'inclusion du total de la dette intérieure dans la base de données SYGADE ;
- L'inclusion dans le système intégré des opérations relatives à la dette effectuées par les gouvernements locaux et d'autres institutions.

> Nouveau projet au Viet Nam

L'un des projets de coopération technique en matière de gestion de la dette les plus ambitieux qu'ait jamais exécuté le programme SYGADE est maintenant en cours au Viet Nam. C'est également le premier projet du SYGADE exécuté avec une institution du secteur privé - en l'occurrence Crown Agents, une société de développement international basée à Londres.

Ce projet fait suite au succès du précédent projet de renforcement institutionnel de trois ans au Viet Nam,

¹ Cet article est extrait d'une présentation faite à la réunion du Groupe consultatif du SYGADE en septembre 2002 par M. David Espinoza, Directeur des opérations internationales de la Banque centrale de Bolivie et M. Rolando Ochoa, Administrateur du SYGADE à la Banque.

> > RUBRIQUE PAYS

également géré par le programme SYGADE. D'une durée de trois ans et demi et d'un montant de 2.3 millions de dollars, ce projet financé par le Programme des Nations Unies pour le développement et les Gouvernements australien et suisse travaillera au renforcement des capacités dans tous les domaines fonctionnels de la gestion de la dette et à tous les niveaux du gouvernement.

Il vise à aider le Gouvernement à renforcer sa capacité de gestion de la dette et à parvenir ainsi à un développement durable et à minimiser le risque de crise financière. Ses objectifs sont de consolider le cadre juridique et institutionnel de gestion de la dette du pays ; d'aider le pays à renforcer sa capacité d'appliquer une politique viable en matière de dette extérieure ; d'intégrer la gestion de la dette dans le système fiscal du gouvernement ; d'améliorer le flux des données sur la dette extérieure entre les utilisateurs concernés et de former du personnel pour atteindre ces objectifs - ce qui fait partie intégrante du projet.

Crown Agents sera chargée des composantes institutionnelle, juridique et fiscale et des questions de stratégie et de viabilité de la dette. Le programme SYGADE, qui a joué un rôle important dans l'élaboration et la préparation du projet, y compris la mise en place d'un système complet de suivi et d'évaluation, devra renforcer la capacité opérationnelle du Gouvernement en matière de production de données, suivi, établissement de rapports et élaboration d'analyses sur sa dette extérieure.

Du fait de sa complexité, de sa structure et de son ambition, le projet nécessite une coordination étroite entre les deux organismes chargés de l'exécution, les trois donateurs et les nombreuses entités gouvernementales visées. À cette fin, le PNUD et le gouvernement ont créé une unité solide chargée de l'administration du projet au sein du Ministère des finances - principal agent d'exécution gouvernemental. Il a également mis en place un mécanisme complet de coordination gouvernementale, en partie sur la base du travail accompli par six groupes de travail gouvernementaux dont la tâche est de superviser et de mettre en oeuvre les différents objectifs du projet.

> L'actualité des projets

Depuis le dernier bulletin (décembre 2002), la CNUCED a signé de nouveaux documents de projet de coopération technique avec les pays/institutions suivants :

> **Chili.** La Banque centrale du Chili a signé un document de projet en décembre dernier avec la CNUCED pour l'installation de SYGADE et son adaptation à la gestion de prêts syndiqués. Le Chili est un nouveau pays utilisateur de SYGADE.

> **Djibouti.** Un nouveau projet, qui vise à renforcer la capacité du Ministère des finances à gérer la dette extérieure du pays en installant la version 5.2 de SYGADE et en dispensant une formation à son utilisation, a débuté en janvier. Il est financé par un don de la Banque mondiale.

> **Panama.** Un projet de suivi a démarré en janvier, dans le but d'introduire SYGADE 5.3 dans le Ministère de l'économie et des finances. Le projet finance l'amélioration du module relatif aux bons et l'adaptation de SIAFPA², et prévoit une composante formation sur la validation des données et l'analyse de la dette.

> **Trinité et Tobago.** En février, la CNUCED a signé un document de projet avec le Ministère des finances, lequel va figurer parmi les institutions utilisatrices de SYGADE. La Banque centrale utilise le SYGADE depuis 1985.

> **Ouganda.** En avril, un document de projet a été signé avec le Ministère des finances de l'Ouganda pour réinstaller SYGADE 5.2, l'installation initiale ayant été complètement détruite par un orage. Les travaux débuteront en juin 2003.

> **Yémen.** A la fin 2002, le projet existant a été révisé pour renforcer la liaison entre la Banque centrale, le Ministère des finances et le Ministère de la planification et du développement dans le cadre de l'installation de SYGADE.

> Nouvelles de DSM+

Le 29 mai 2003, après une cérémonie de signature à la Banque mondiale à Washington, le programme SYGADE est officiellement devenu copropriétaire du Modèle de viabilité de la dette de la Banque mondiale, DSM+. Ce logiciel est l'un des rares outils disponibles aujourd'hui pour élaborer des stratégies dans le domaine de la dette et réaliser des analyses sur la viabilité de la dette. Sur la base de données pertinentes sur la dette provenant du SYGADE et d'indicateurs macro-économiques choisis, DSM+ permet aux utilisateurs d'élaborer des stratégies d'allègement de la dette, tant des stocks que des flux (sous forme de rééchelonnements, d'annulations, de conversions de la dette, de rachats ou d'autres modalités). En appliquant différents scénarios, le logiciel facilite aussi la prise en compte de nouvelles opérations d'emprunt et de



Signature de l'accord de copropriété Banque mondiale/CNUCED sur DSM+ par le Département de l'économie internationale de la Banque mondiale et le programme SYGADE de la CNUCED. De gauche à droite : (arrière plan) M. Teeling, Mme Chuhan, M. Archondo, M. Mandlekar, M. Borresen, M. Walker, M. Farivari; (premier plan) M. Straatman, Mme Baidee.

² SIAFPA est le système intégré d'administration financière du Panama. Il est actuellement revu pour tenir compte de la restructuration en cours du Ministère de l'économie et de l'introduction future de la version 5.3 de SYGADE.

compensation des déficits afin de combler le déficit de financement extérieur et de maintenir des niveaux d'endettement viables.

Cet accord de copropriété modifie l'accord initial de partenariat avec la Banque mondiale et le Secrétariat du Commonwealth signé en 1998, qui exposait les modalités de développement et de diffusion du logiciel DSM+, et renforce la position du programme SYGADE.

La Banque mondiale a aussi récemment entrepris la programmation d'une fonctionnalité destinée à intégrer des informations fiscales dans DSM+. Celle-ci facilitera le calcul des besoins de financement interne et du déficit fiscal.

Compte tenu du nombre croissant de pays du SYGADE demandant une aide et une formation pour le travail analytique, la formation à l'élaboration d'une stratégie de la dette et à l'utilisation de DSM+ est consolidée en tant que composante importante des efforts de renforcement des capacités du programme SYGADE. Toutefois il s'agit là d'une entreprise à long terme, car elle exige souvent du bureau de la dette qu'il apporte des changements et des améliorations concrets à son organisation structurelle et fonctionnelle, ainsi qu'à la composition de ses effectifs pour incorporer des services analytiques plus spécifiquement chargés de ce type de travail.

Avant de pouvoir prévoir un travail analytique sur la stratégie de la dette, le programme s'efforce d'aider les pays à renforcer leurs compétences de base dans l'analyse

conceptuelle des stocks et des flux ainsi que dans l'évaluation d'un portefeuille de prêts.

Au cours de l'année écoulée, pour répondre aux demandes de formation de ses pays utilisateurs, le programme SYGADE a organisé des ateliers dans les bureaux de la dette de la Banque centrale de la Syrie, du Ministère des finances de la Mongolie, de la Banque centrale de l'Angola et du Ministère des finances du Togo. Deux ateliers de formation à DSM+ ont aussi été organisés à Genève à l'intention de délégations provenant du bureau de la dette du Tchad et de la Banque centrale du Liban. Des activités de formation à DSM+ ont aussi été inscrites dans les documents de projet pour l'Indonésie, la République dominicaine, le Togo, le Vietnam et le Yémen.

Le nouvel accord de copropriété renforce la position du programme SYGADE par rapport à ses institutions partenaires, ainsi que son initiative de renforcement des capacités d'analyse de la dette.

Note : un nouveau CD permet d'installer DSM+ dans les versions anglaise, française et espagnole de SYGADE. Un guide à l'intention des utilisateurs et un guide de formation à DSM+ ont aussi été publiés en anglais, français et espagnol.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter votre administrateur de projet SYGADE.

> Prévenir et résoudre les problèmes d'espace

Un administrateur de base de données SYGADE doit savoir comment prévenir les refus d'accès aux utilisateurs engendrés par un manque d'espace dans la base de données SYGADE. Cet article esquisse les principales étapes à suivre pour identifier, résoudre et prévenir des problèmes potentiels dus à un manque d'espace physique alloué. Pour de plus amples informations, veuillez consulter *SQL Reference Guide* d'Oracle et le premier chapitre de *Server Concepts Manual* d'Oracle.

1. Connaître l'emplacement des fichiers de données et l'espace physique alloué actuel

Pour obtenir une liste détaillée des fichiers contenus dans les *Tablespaces*, exécuter le script *DMS_FILE.SQL* (dans X:\DMFAS52\ADMIN\ADHOC). Voir la figure 2, qui est un extrait du fichier compte-rendu *DMS_FILE.LOG*, généré par l'exécution du script.

2. Vérifier l'information sur l'espace alloué et libre

Après avoir examiner l'extrait, identifier la taille et les emplacements des fichiers de données du *Tablespace* puis exécuter deux scripts (situés dans X:\DMFAS52\ADMIN\ADHOC), en se connectant sous le nom d'utilisateur *System*. Le premier est *FREE.SQL*, qui donne une liste résumée de

l'espace libre par *Tablespace* (voir figure 3) et le deuxième *SPACE.SQL*, qui fournit une information complémentaire, y compris le *Percentage Free*, basé sur l'espace alloué (colonne *PCT_FREE* montrée dans la figure 4). Vérifier alors les informations sur l'espace alloué et l'espace libre pour voir si une des *Tablespaces* a atteint sa taille maximum. Comme règle générale, pour pouvoir satisfaire les demander à venir, il est recommandé de disposer de 20 à 30 pour cent d'espace alloué libre.

```
EXECUTION DE RAPPORT: 19 Novembre 02:25
Tablespace files:
=====
```

FILE_NAME	TABLESPACE_NAME	BYTES
F:\ORADATA\DMS1\DMS01TS.ORA	SIGADE	136,314,880
F:\ORADATA\DMS1\DMS01XS.ORA	DMFASINX	136,314,880
F:\ORADATA\DMS1\REF01TS.ORA	DMFASREF	20,971,520
F:\ORADATA\DMS1\ROLL01TS.ORA	ROLLBACK_DATA	136,314,880
F:\ORADATA\DMS1\SYS01TS.ORA	SYSTEM	146,800,640
F:\ORADATA\DMS1\TEMP01TS.ORA	TEMPORARY_DATA	125,829,120
F:\ORADATA\DMS1\TOOL01TS.ORA	TOOLS	10,485,760
F:\ORADATA\DMS1\USER01TS.ORA	USER_DATA	10,485,760
F:\ORADATA\DMS1\WRK01TS.ORA	DMFASWRK	167,772,160
F:\ORADATA\DMS1\WRK01XS.ORA	DMFASWRKINX	167,772,160

```
10 rows selected
Figure 2: Extrait de dms_file.log
```

		FREE_BLOCKS
DMFAS	19324928	2359
DMFASINX	54288384	6627
DMFASREF	10747904	1312
DMFASWRK	111132672	13566
DMFASWRKINX	98213888	11989
ROLLBACK_DATA	83058688	10139
SYSTEM	28065792	3426
TEMPORARY_DATA	125820928	15359
TOOL	5070848	619
USER_DATA	10477568	1279

10 rows selected

Figure 3 : Sortie générée par FREE.SQL

En utilisant la clause *Autoextend* pour un *Rollback* ou des *Tablespaces temporaires*, on peut sensiblement augmenter la taille des fichiers de données. Cela permet de libérer de manière interne l'espace alloué, mais les fichiers de données concernés conserveront la même taille que celle qu'ils avaient atteint lors du processus. Il sera nécessaire de les redimensionner manuellement pour libérer de l'espace sur le disque (voir plus bas).

Cas B - On transfère un grand volume de données en une seule fois

Considérant que cela implique une augmentation de la taille des *Tablespaces*, il convient de s'assurer qu'il reste suffisamment d'espace libre pour les nouvelles données.

TABLESPACE_NAME	LARGEST_FREE_CHUNK	NR_FREE_CHUNKS	SUM_ALLOC_BLOCKS	SUM_FREE_BLOCKS	PCT_FRE
DMFAS	2359	1	4160	2359	14.18%
DMFASINX	6421	9	16640	6627	39.83%
DMFASREF	1312	1	2560	1312	51.25%
DMFASWRK	13566	1	20480	13566	66.24%
DMFASWRKINX	11729	3	20480	11989	58.54%
ROLLBACK_DATA	9359	4	16640	10139	60.93%
SYSTEM	3426	1	17920	3426	19.12%
TEMPORARY_DATA	12114	60	15360	15359	99.99%
TOOLS	619	1	1280	619	48.36%
USER_DATA	1279	1	1280	1279	99.92%

10 rows selected.

Figure 4 : Sortie générée par SPACE.SQL

3. Choisir la solution optimale correspondant au problème identifié

Il est nécessaire de décider de la solution optimale pour chaque problème identifié, à savoir: à quoi est dû le manque d'espace. Les deux cas suivants illustrent les situations les plus courantes.

Cas A - On enregistre chaque jour un grand volume de données

Dans ce cas, une solution possible serait d'automatiser les extensions des fichiers de données en utilisant la syntaxe suivante :

```
ALTER DATABASE DATAFILE 'datafile_filename'
AUTOEXTEND ON NEXT integer [K | M] MAXSIZE integer [K | M];
```

Cette instruction qui utilise la clause *Autoextend*, autorise (ou non) l'extension automatique d'un fichier de données.

Par exemple (autoriser) :

```
ALTER DATABASE DATAFILE 'f:\oradata\dms1\dms01ts.ora'
AUTOEXTEND ON NEXT 20M MAXSIZE 300M;
```

Cette instruction ordonne à la base de données de créer automatiquement une nouvelle extension de 20 megabytes chaque fois que la précédente est pleine, jusqu'à une limite spécifiée de 300 megabytes.

Pour la désactiver, spécifier OFF. Par exemple :

```
ALTER DATABASE DATAFILE 'f:\oradata\dms1\dms01ts.ora'
AUTOEXTEND OFF
```

Pour cela il existe deux options :

- (i) utiliser la clause *Autoextend* (se référer au cas A mentionné plus haut), ou
- (ii) procéder à une extension manuelle des fichiers de données en fonction de l'espace requis connu.

Redimensionner manuellement les fichiers de données

L'instruction *Alter Database* combinée avec la clause *Datafile* et le paramètre *Resize* permettra d'augmenter ou de diminuer la taille du fichier avec la syntaxe suivante:

```
ALTER DATABASE DATAFILE 'datafile_filename' RESIZE
integer [K | M];
```

Par exemple, pour redimensionner un fichier avec la *Tablespace* de SYGADE :

```
ALTER DATABASE DATAFILE
'f:\oradata\dms1\dms01ts.ora'
RESIZE 160M;
```

Cette instruction redimensionne le fichier de données *dms01ts.ora* de sa taille normale de 130 M jusqu'à 160 M.

Si l'espace du disque dur dans lequel sont localisés les fichiers de données diminue, utiliser un autre fichier dans un autre disque dur en utilisant l'instruction *Alter Tablespace* et la syntaxe suivante :

```
ALTER TABLESPACE tablespace_name
ADD DATAFILE 'datafile_filename' SIZE integer [K | M];
```


Cela ajoute à la tablespace appelée *tablespace_name* un fichier de données spécifié par *datafile_filename*. Il est possible d'ajouter un fichier de données à une tablespace en ligne et gérée localement. Dans ce cas, le fichier ne peut pas être utilisé par une autre base de donnée.

Ajouter à la Tablespace *dmfas* un autre fichier de données sur un autre disque dur :

```
ALTER TABLESPACE dmfas  
ADD DATAFILE 'g:\oradata\dms1\dms02ts.ora' SIZE 30M;
```

> Questions fréquemment posées sur le SYGADE

1. Question : SYGADE 5.2 est-il certifié pour fonctionner sous Windows 2000 ?

Réponse : oui. Le logiciel nécessaire est disponible sur demande auprès du service d'appui du SYGADE. Le logiciel inclut les nouveaux programmes de SYGADE 5.2 et la version 1.6.1 de Developer Tools.

2. Question : SYGADE 5.2 est-il certifié pour Windows XP ?

Réponse : nos tests préliminaires indiquent que SYGADE 5.2 peut fonctionner sous Windows XP, mais nous ne recommandons pas l'installation du logiciel sur cette plate-forme. La raison essentielle est qu'Oracle lui-même ne peut certifier Oracle 7.3.4, 8.05i, 8.1.5i, 8.1.6i, 8.1.7i et 9i (serveur client) pour Windows XP.

3. Question : où puis-je trouver le fichier texte produit à partir des états de sortie personnalisés, de DSM+ et des formulaires 1 et 2 de la Banque mondiale ?

Réponse : le fichier texte provenant des états de sortie personnalisés, de DSM+ et des formulaires 1 et 2 de la Banque mondiale est créé sur le serveur dans un répertoire défini dans le paramètre UTL_FILE_DIR du fichier d'initialisation d'Oracle, INIT.ORA (par exemple répertoire D:\PROGRAMS\ASCII). À partir d'un poste de travail, le fichier texte peut se trouver dans p:\ASCII, puisque le répertoire serveur D:\PROGRAMS est en général associé au lecteur p:

4. Question : que signifie le message "ORA-20000 PL/SQL unhandled exception error" lors de la mise à jour d'un état de sortie personnalisé ?

Réponse : le message d'erreur ORA-20000 apparaît lorsqu'il y a répétition des principaux participants (créanciers, débiteurs, bénéficiaires) à un prêt ou des secteurs économiques pour une tranche. Pour résoudre le problème, l'administrateur de base de données peut:

1. Obtenir des messages d'erreurs plus détaillés en mettant à jour l'état de sortie personnalisé directement à partir de SQLPlus: se connecter à SYGADE
@p:\dmfas52\admin\create\objects\package\dbpack\debug\do_129.sql
2. À partir de SQLPlus, faire défiler la liste des prêts comportant des répétitions des principaux participants et des secteurs économiques : se connecter à SYGADE
@p:\dmfas52\admin\maintain\mult_pa.sql
@p:\dmfas52\admin\maintain\mult_eco.sql
3. Effacer les occurrences multiples des participants en utilisant les documents, MULT_PA.DOC (version anglaise) et MULT_PA_SPA.DOC (version espagnole), disponibles dans le répertoire p:\dmfas52\admin\maintain\.

Pour obtenir des réponses aux autres questions fréquemment posées, visitez le site Web du SYGADE www.unctad.org/dmfas ou contactez-nous à l'adresse électronique dmfas@unctad.org ou par téléphone au + 41 22 907 6291.

> Problèmes conceptuels liés à la formulation d'une politique d'emprunts extérieurs

Par: Cornilious M. Deredza³

A ce jour, la place faite aux stratégies préventives est loin d'être aussi large que celle qui est réservée à l'amélioration du fardeau de la dette des pays en développement. Il a fallu donner la priorité à l'extinction du fardeau " brûlant " de la dette, au détriment de sa prévention. Il faut désormais accorder autant d'importance aux stratégies préventives concernant la dette publique qu'aux mesures prometteuses qui sont actuellement prises pour la réduire. Le présent article, version abrégée d'un document de fond sur le sujet, examine certains problèmes conceptuels qu'il convient de prendre en compte lors de la formulation d'un cadre de la politique d'emprunts extérieurs. En les adaptant quelque peu, les idées ici exprimées pourraient également s'appliquer à la dette publique intérieure.

Raison d'être

La politique d'emprunt d'un pays est un élément endogène dynamique déterminant pour estimer le profil et l'ampleur de

³ L'auteur, anciennement administrateur technique régional (CNUCED) à l'ESAI DARM, prédécesseur du MEFMI, est administrateur du Programme de la gestion de la dette à l'Institut de gestion macro-économique et financière de l'Afrique australe et orientale (MEFMI). Il a également été représentant régional du club SYGADE pour l'Afrique anglophone. Le MEFMI est un institut régional de renforcement des capacités composé de dix Etats membres, qui s'efforce de renforcer les capacités et d'encourager l'adoption des meilleures pratiques dans le secteur financier et macro-économique et dans le domaine de la gestion de la dette.

l'endettement extérieur qui a en dernière analyse une incidence sur les relations internationales qu'entretient le pays. En déterminant soigneusement ex ante les conditions, le type et la taille des prêts individuels composant le portefeuille d'emprunts extérieurs souverains, le cadre de la politique d'emprunt d'un pays peut servir de base à l'élaboration de stratégies préventives afin d'éviter un gonflement rapide ou non viable de la dette et des situations de défaut de paiement.

Ce cadre pourrait être structuré suivant le "cycle d'emprunt", c'est-à-dire du premier stade consistant à déterminer les besoins de financement extérieur d'un pays au stade final d'utilisation du prêt. Les mesures et décisions prises à chaque étape se fonderaient sur des critères déterminés à l'avance, qui devraient se baser sur une large consultation nationale participative et être adaptés aux meilleures pratiques internationales.

Le cadre offrirait un outil efficace de gestion des finances publiques. Appliqué par les décideurs, il fixe les objectifs, les priorités et les critères régissant les emprunts extérieurs et permet l'élaboration de stratégies d'emprunts.

Le cadre de la politique d'emprunt doit être compatible avec les politiques déjà appliquées, la législation et les définitions internationales pertinentes concernant la dette. Il devrait couvrir toutes les étapes des emprunts et des garanties, les catégories de la dette et les niveaux du secteur public à prendre en considération. Il devrait aussi être appuyé par des structures

institutionnelles, des systèmes et des procédures qui tiennent compte des besoins, des responsabilités et des obligations redditionnelles de toutes les parties prenantes. Pour garantir l'application des meilleures pratiques, il devrait en outre prévoir les mesures correctives et les examens nécessaires des orientations, et répondre aux besoins humains, financiers, infrastructurels, d'information et autres de tous les intervenants.

Les objectifs généraux des emprunts extérieurs devraient être clairement énoncés dans ce cadre et doivent aussi être compatibles avec les objectifs et priorités socio-économiques du pays. Ils devraient réaffirmer la volonté des gouvernements d'avoir un système de gestion des finances publiques coordonné au niveau central, transparent et viable. L'accès aux fonds et leur utilisation dans des conditions d'efficacité et de transparence s'accompagnant de risques et de coûts minimums devraient aussi figurer parmi les objectifs. En outre, de bonnes relations devraient être maintenues avec l'extérieur.

Critères utilisés pour décider de l'emprunt extérieur et des garanties

Les critères retenus pour les emprunts extérieurs et l'émission de garanties sont essentiels pour déterminer une politique générale. Ils doivent être complets, efficaces, réalistes et contraignants, et être établis en consultation avec toutes les parties prenantes. Ils devraient aussi se fonder sur des informations financières et économiques dynamiques.

Ils couvrent :

Les plafonds d'emprunt

Les plafonds annuels d'emprunt et de garantie devraient être liés à la capacité globale de remboursement, aux objectifs et aux priorités du pays. Ces plafonds devraient être déterminés en fonction des besoins budgétaires et de financement de la balance des paiements et devraient également prendre en considération l'encours de la dette. Des limites maximales devraient être fixées selon le type de financement extérieur, l'instrument et la catégorie de créancier. Ces limites dépendront des coûts, des conditions et des utilisations prévues des crédits. En outre, elles devraient être déterminées pour les secteurs économiques et les organismes emprunteurs (para étatiques) sur la base de l'utilisation des fonds, du niveau d'endettement et du taux de remboursement des prêts. Dans ce contexte, les investissements productifs devraient avoir la priorité sur la consommation. L'établissement d'une " liste négative " des utilisations spécifiques des fonds pour lesquels aucun emprunt extérieur ni garantie ne seront approuvés est suggérée. Il peut y avoir des exceptions à cette règle (par exemple le financement des catastrophes ou les demandes d'emprunts après que les plafonds annuels aient été atteints).

L'analyse et la gestion du risque

Dans le cadre d'une gestion des actifs/passifs et du risque souverains, il faut envisager la diversification du portefeuille de prêts par source de financement, devise, échéance, taux d'intérêt, etc., ainsi que l'utilisation d'instruments de gestion du risque basés sur le marché, tels que les opérations de couverture. Des repères bien définis, liés aux risques pertinents, doivent être établis dans ce contexte. En outre, l'intégrité des entités et des particuliers nationaux et étrangers participant au processus

d'emprunt devrait être vérifiée ex ante.

La capacité d'absorption et les méthodes de décaissement

Il est important d'examiner la capacité d'absorption des projets/activités qui sont financés. Des plafonds pourraient être fixés en fonction des taux de mise en oeuvre des différents secteurs et projets. Les méthodes de décaissement applicables devraient également être étudiées de près, car elles peuvent avoir des incidences différentes sur les coûts - par exemple par le biais du financement de contrepartie, d'effets d'escalade des coûts dus à des retards ou du choix de la monnaie de décaissement pondéré en fonction des risques.

L'analyse de faisabilité et l'analyse coûts-avantages

Les coûts et les avantages directs et latents des différents prêts par rapport à la viabilité des projets/activités à financer devraient être évalués. Le taux de rentabilité interne des projets financés par des prêts devrait aussi être mis en rapport avec les frais d'emprunts correspondants.

Les principaux ratios de la dette

Pour les pays ayant des niveaux d'endettement extérieur viables, l'accent devrait être mis sur le contrôle et le plafonnement des coûts, du risque et du taux de croissance de la dette extérieure. L'impact potentiel de nouveaux emprunts sur les principaux coefficients de liquidité et les ratios de solvabilité ainsi que les conditions de prêts annuelles devrait être analysés par rapport aux seuils internationaux et à l'analyse des tendances.

L'analyse de sensibilité de l'impact des conditions de prêt

Il est utile de réaliser des analyses de sensibilité ou de simulation de crise concernant l'impact potentiel (sur l'encours et le service de la dette) des conditions des offres de prêts sur les réserves en devises, les recettes budgétaires, les principaux ratios de viabilité, les risques de change, les risques liés aux taux d'intérêt, la structure des échéances et les risques de refinancement, la balance des paiements, la masse monétaire et la cote de solvabilité et de crédit du pays. Les prêts destinés à des refinancements ou à des échanges de créances, par exemple, ne peuvent qu'optimiser la qualité du portefeuille de prêts sans l'augmenter.

Garanties et rétrocession

Les critères d'admissibilité ou d'inadmissibilité régissant l'obtention de garanties du gouvernement devraient être indiqués, de même que devraient être réalisées des analyses approfondies des résultats actuels et futurs des entreprises semi-publiques, de l'engagement à l'égard des réformes, des perspectives et des incidences du point de vue de la privatisation, etc. Des limites ou plafonds peuvent être fixés en liaison avec les revenus ou avec l'effet additionnel maximum admissible du total de l'encours ou du service de la dette (limites de ratios) et le ratio d'endettement (dette/fonds propres). Les commissions de garanties perçues pourraient varier en fonction de l'importance, de la solvabilité et des fonds pour imprévus requis des entités concernées, les entités garanties présentant un risque plus grand devant s'acquitter de commissions plus élevées. De même, les modalités de rétrocession devraient prévoir le recouvrement des frais d'emprunt.



Cornilious M. Deredza

Critères régissant les contrats de prêt, l'émission de garanties et la responsabilité des fonds

Le cadre de la politique d'emprunt extérieur devrait aussi préciser le processus d'établissement du contrat de prêt ou d'émission des garanties et les obligations redditionnelles. Cela comporte en général quatre étapes successives, décrites ci-après.

Préparation des négociations

Il s'agit surtout de recueillir et d'analyser les informations financières, économiques et autres, y compris les précédents en matière de négociation, la " culture " de la négociation et d'autres renseignements stratégiques propres aux débiteurs et aux créanciers. Les critères détaillés régissant les emprunts/garanties devraient figurer parmi les informations fournies par le débiteur et l'importance accordée aux différents éléments indiqués devra être judicieusement dosée. Une représentation socio-économique, financière, juridique, politique et autre adéquate dans l'équipe de négociation est également essentielle au succès des négociations.

Conduite des négociations

Une équipe bien constituée et des informations factuelles adéquates devraient faciliter la conduite de négociations coordonnées, à condition que les différents membres de l'équipe jouent pleinement et de manière stratégique leurs rôles respectifs tout au long du processus.

Signature des accords de prêts/émission des garanties

Les détails économiques, financiers et juridiques qui auront été négociés et convenus devraient être vérifiés dans le projet d'accord avant la signature. Les autorisations nécessaires devraient être obtenues avant la signature ou l'émission des garanties par l'autorité compétente. En outre, les conditions préalables au décaissement des prêts devraient être suffisamment réalistes pour pouvoir être respectées suivant l'échéancier prévu,

afin d'éviter tout retard coûteux dans les décaissements. Lorsque que certains éléments de l'accord de prêt ou de la garantie sont considérés comme standard et qu'ils entraînent de ce fait certains coûts, ils devraient être quantifiés et signalés avant la signature.

Responsabilité en matière de prêts/garanties

La responsabilité, la transparence, le suivi de l'utilisation des fonds empruntés et l'établissement de rapports complets à ce sujet font partie d'une bonne gouvernance financière publique, laquelle renforce la crédibilité de toute politique d'emprunts extérieurs. Le mode de présentation, la fréquence, les arrangements institutionnels, la répartition des responsabilités, les systèmes d'information de gestion et les procédures à respecter pour l'établissement des rapports devraient être précisés à toutes les parties prenantes.

Conclusion

Le cadre de la politique d'emprunts extérieurs, s'il est entièrement élaboré au moyen de consultations à l'échelle nationale, peut faciliter l'institutionnalisation des politiques d'emprunt des pays débiteurs. Pour cela, il faut avant tout mettre l'accent sur l'analyse *ex ante* de tous les coûts et risques inhérents à toute proposition de prêt, basée sur des critères transparents, qui non seulement facilite les négociations mais augmente aussi la transparence de la gestion financière publique. Une fois que la politique et les critères sont définis et qu'une stratégie préventive est en place, le pays est prêt à entreprendre des négociations sur la dette.

Un cadre de politique extérieure clair, réaliste et contraignant est un instrument indispensable de la politique financière publique qui, lorsqu'il est complété par une analyse saine de la viabilité de la dette et par un cadre juridique et institutionnel solide, peut aider les pays débiteurs à éviter les problèmes liés à la dette qui accablent depuis un certain temps les pays en développement.

ACTIVITÉS DU SIGADE < <

> Activités passées

Voyages d'étude

25-26 novembre 2002

Délégation mongole à Séoul (République de Corée)

28-29 novembre 2002

Délégation mongole à Tokyo (Japon)

7-12 mars 2003

Délégation bangladaise à Manille (Philippines)

Séminaires/ateliers

4-8 novembre 2002

Atelier sur la validation des données, Genève (Suisse)

11-15 novembre 2002

Atelier sur la formation de formateurs à la pédagogie, Genève (Suisse)

25-29 novembre 2002

Atelier PNUD/CNUCED sur les statistiques de la dette, Nairobi (Kenya)

3-7 mars 2003

Atelier INTOSAI, Panama (Panama)

12-23 mai 2003

Séminaire du FMI sur la gestion de la dette extérieure publique, Brasília (Brésil)

> Activités futures

Réunions

25-26 septembre 2003

Réunion de la Banque mondiale - Les technologies de l'information pour la gestion des réserves, Rome (Italie)

Novembre 2003

Quatrième Conférence interrégionale sur la gestion de la dette, Genève (Suisse)

Novembre 2003

Réunion du Groupe consultatif du SYGADE, Genève (Suisse)

Novembre 2003

Réunion de WADMO, Genève (Suisse)

Séminaires/ateliers

7-11 juillet 2003

Atelier MEFMI - DSM+, Harare (Zimbabwe)

15-19 juillet 2003

Atelier UNITAR/CNUCED sur les aspects juridiques de la gestion de la dette, Genève (Suisse)

29 septembre-8 octobre 2003

Atelier CNUCED/Pôle Dette, Brazzaville (Congo) (à titre provisoire), pour renforcer la gestion informatique du SYGADE en Afrique occidentale et centrale

>> NOUVELLES DE L'EQUIPE DU SYGADE

> Départs

Mme Eva-Kristiina Kuusamo-Tuusvuori a quitté le programme SYGADE - mais pas la CNUCED - en février 2003. Elle a collaboré avec le secrétariat du SYGADE en particulier pour organiser des réunions et conférences et a également fourni une aide documentaire. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de succès pour l'avenir ; elle nous manquera beaucoup.

Nominations

M. Jaime Delgadillo qui avait travaillé comme consultant fait désormais partie de l'équipe du SYGADE. Ancien chef du bureau de la dette dans sa Bolivie natale, Directeur général de la Banque centrale et Vice-Ministre des politiques économiques, M. Delgadillo a acquis une vaste expérience des négociations et de la gestion de la dette. Egalement spécialisé dans l'analyse de la viabilité de la dette, il renforce à ce titre l'équipe des experts DSM+ .

M. Percy Campuzano a récemment rejoint notre équipe. Percy renforcera notre groupe d'informaticiens programmeurs pour la mise au point de la version 5.3 de SYGADE.

> Consultants du SYGADE

Les consultants ci-après ont récemment exécuté des missions pour le programme SYGADE:

Nom	Pays
M. Balliram Baball	Trinité et Tobago
M. Jacques Baert	Chili
Mme Cecilia Caligiuri	Argentine
M. Sebastián Cataldi	Argentine
M. Dovi Coco Anthony	Togo
M. Khaled El-Sayed	Égypte
M. Jose Flores	Honduras
M. Nihal Kappagoda	Canada
Mme Roula Katergi	Liban
Mme Lucie Kompaore	Burkina Faso
M. Alexander Kovalenko	Fédération de Russie
M. Emilio Nastri	Argentine
M. Antonio Sanchez	Nicaragua
Mme Mirvat Zeitounch	Liban

> Personnel du programme SYGADE

Nom	Titre	Téléphone (+41 22)
Marcelo Abalos	Concepteur de systèmes	907 5858
Fernando Archondo	Expert principal en gestion de la dette	907 1139*
John Barrozo	Programmeur	907 5539
Alain Bodin	Expert principal en gestion de la dette	907 5856
Nathalie Bois	Secrétaire administrative principale	907 6048
Pål Ivar Børresen	Coordinateur de la formation	907 5917
Percy Campuzano	Programmeur	907 1114
Marilyn de Guzman	Analyste de systèmes /Programmeur	907 6291
Jaime Delgadillo	Expert principal en gestion de la dette	907 5141
Vanessa de Thorpe Millard	Expert en formation/communications	907 5557
Hélène Fabiani	Expert en documentation	907 5835
Rubén Darío Guillén Velázquez	Programmeur	907 5653
Manuela Jander	Gestionnaire de projets	907 2741
Raúl Javaloyes	Administrateur de programme associé	907 5573
Andrei Krylov	Administrateur chargé des affaires économiques	907 5931
Ricardo Murillo	Gestionnaire de projets	907 5574
Gabor Piski	Gestionnaire de projets	907 4687
Ximena Renault	Secrétaire	907 5852
Philippe Straatman	Chef	907 5845
Gerard Teeling	Coordinateur de systèmes	907 5859
Marcelo Tricarico	Expert en gestion de la dette	907 5860
Ellen van't Sant	Secrétaire	907 1696
Mark Willis	Gestionnaire de projets	907 6218
Gilberto Zabala-Peña	Spécialiste en systèmes d'information	907 6049

* +1 202 458 2691 - Washington



L'équipe centrale du SYGADE à Genève

Pour toute correspondance, veuillez vous adresser à :

Bulletin SYGADE

Villa le Bocage 116

CNUCED

Palais des Nations

CH-1211 Genève 10

Suisse

Téléphone : + 41 22 907 5924

Télécopieur : + 41 22 907 0045

Adresse électronique: dmfas@unctad.org

SOS problèmes

Téléphone : + 41 22 907 6049

Télécopieur : + 41 22 907 0045

Page Internet: www.unctad.org/dmfas

Les principales activités du programme SYGADE à Genève sont en partie financées par le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies. Des ressources supplémentaires sont fournies par des donateurs bilatéraux et des pays clients dans le cadre du fonds d'affectation spéciale du SYGADE pour 2002-2005. Parmi les principaux donateurs qui contribuent à ce fonds, il faut citer la Norvège, les Pays-Bas et la Suède.

Le bulletin du SYGADE n'est pas un document officiel. Les opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la CNUCED ou du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.